



Silence

Le **silence** est, dans son sens originel, l'état de la personne qui s'abstient de parler. Dans son sens actuellement le plus courant, c'est l'absence de bruit, c'est-à-dire de sons indésirables. Le **silence absolu** serait l'absence, impossible, de tout son audible.

Par extension, le *silence* désigne aussi l'absence de l'expression écrite. Le bruit s'associe au désordre et à l'agitation, le silence, au calme et à la tranquillité.

En solfège, les silences sont les signes qui indiquent un arrêt de la production de sons musicaux pendant une durée spécifiée.

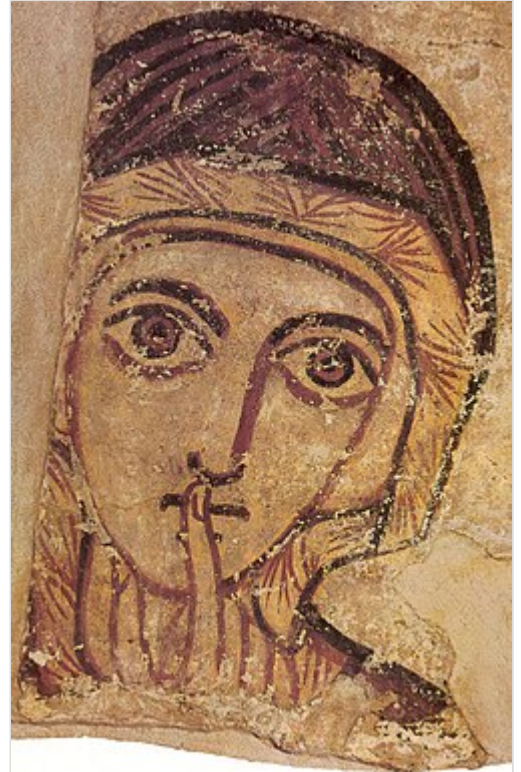
Acoustique environnementale

Environnement

Dans le domaine de l'acoustique environnementale, on définit le silence comme l'absence du désagrément que causent les sons indésirables.

Dans l'environnement humain, souvent concerné par la pollution sonore, les autorités locales créent des zones ou des périodes de silence dans les endroits où les bruits ordinaires sont les moins bien tolérés, notamment la nuit ou autour d'un hôpital. Dans le même esprit, elles peuvent réglementer les activités bruyantes dans des *zones calmes*, autour des cimetières et dans des espaces naturels. Les zones calmes figurent dans les cartes de bruit².

Pour le naturaliste, le paysage sonore se répartit en trois domaines : la *biophonie*, que génèrent par leurs propres moyens les animaux de toute espèce, la *géophonie*, c'est-à-dire les vibrations de la Terre et de son atmosphère et l'*anthropophonie*, produit des civilisations humaines³. Adoptant les critères de la théorie de l'information, cette dernière constitue un *bruit* qui gêne la perception et l'interprétation des signaux et



Sainte Anne faisant le geste du silence¹.

indices sonores de la biophonie. Si, selon un mot d'enfant, « le silence est un son qui ne fait pas de bruit⁴ », comme tous les sons humains perturbent la biophonie, le silence, c'est tous les sons de la terre moins l'anthropophonie⁴.

Silence absolu

Le *silence absolu* n'existe pas. Un des premiers objectifs de la psychoacoustique a été de déterminer les limites physiques de l'audition humaine. L'acoustique, branche de la physique qui s'occupe de la vibration des particules d'un milieu élastique, ignore ces limites. L'absence totale de vibration supposerait qu'il n'existe aucune agitation moléculaire. Cette condition n'est remplie que dans le vide ou à la température zéro absolu ($-273,15\text{ °C}$).

L'audition humaine est limitée aux fréquences d'environ 20 à 16 000 Hz. Les vibrations acoustiques que leur niveau ou leur fréquence rend inaudibles aux humains — notamment ultrasons et infrasons — ne rompent pas le silence, mais relèvent de la physique des vibrations.

Les humains perçoivent les sons, dans la plage de fréquences à laquelle ils sont les plus sensibles, de 1 à 4 kHz, à partir d'une pression acoustique d'environ 20 μPa (vingt micropascals). Cette valeur sert de référence lorsqu'on exprime le niveau sonore en décibels. Toutes les vibrations audibles sont plus fortes ; le niveau sonore en décibels est toujours un nombre positif. Une ambiance très calme se trouve à un niveau de 40 dB SPL (quarante décibels *Sound Pressure Level*, c'est-à-dire « niveau de pression sonore ») ; une conversation correspond, pour les participants, à un niveau de 60 à 80 dB SPL⁵.

La sensibilité auditive d'une personne ordinaire est suffisante pour que le silence absolu n'existe pas. Isolée dans une chambre sourde, dans laquelle aucune vibration extérieure audible ne parvient, une personne entend les bruits que produisent son propre cœur et sa propre respiration⁶.

Silence alarmant

Le sens de l'ouïe est toujours en veille. L'environnement l'excite toujours de bruits diffus ; si ce bruit cesse, hommes et animaux perçoivent ce silence comme « anormal » et signal d'un danger. Des zones du cerveau s'activent, le sous-noyau dorsal du corps géniculé médial (en), la partie ventrale du cortex auditif et du noyau latéral de l'amygdale⁷.

Dans une communication, l'attention se dirige vers un flux qui intéresse, mais on n'en entend pas moins les autres sons, qui ne constituent un bruit que dans la mesure où ils gênent l'interprétation de ce flux. Dans une communication téléphonique, ce bruit de fond est un indice du fonctionnement de l'appareil. S'il disparaît, ce silence en fait douter⁸.

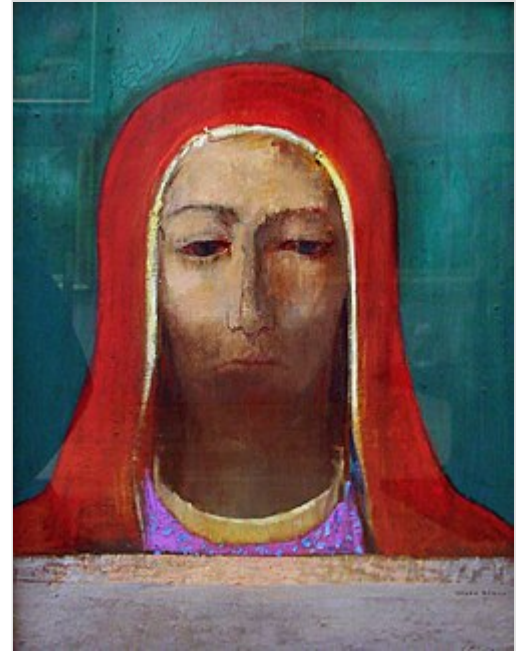
Vie sociale

Ponctuation du discours

Il faut faire silence pour écouter, et que la personne qui a parlé se taise pour que la parole, dans une discussion, passe de l'un à l'autre sans une interruption ressentie comme une grossièreté.

La longueur de ce silence, dont une inflexion de la voix indique qu'il signifie « j'ai dit », varie d'une situation à une autre, comme d'ailleurs ceux, plus courts, qui séparent les mots, les périodes, les phrases, que l'on note, à l'écrit, par un espace, une virgule, un point ou quelque autre signe de ponctuation. Dans ces situations, refuser de parler, comme refuser de se taire, constitue un manquement à ses interlocuteurs⁹. Ces silences font partie de l'« obligation d'engagement » d'une personne qui participe à une conversation¹⁰, tandis que ne pas parler quand il faudrait crée un « silence pénible¹¹ ».

Le silence fait ainsi partie des rituels de la vie quotidienne, qui peuvent grandement différer d'une région du monde à l'autre et selon l'époque¹². Un silence parfaitement convenable dans un cas peut être déplaisant ailleurs¹³.



Le Silence, par Odilon Redon.

Le silence opposé à la parole

Réduire au silence un adversaire, c'est l'empêcher de parler, et de s'exprimer en général. *Passer sous silence* un sujet, c'est éviter d'en parler¹⁴.

Dans les sociétés qui ordonnent, comme l'Occident aux femmes^{15,16}, à certaines catégories de se taire¹⁷, le silence vaut, pour ceux que la société assigne à ces catégories, acquiescement à leur statut subordonné. La parole est en effet l'instrument de la délibération, qui ensuite s'impose à autrui¹⁸.

Dans l'expression « loi du silence », *silence* signifie secret. Une société secrète interdit à ses membres de communiquer à l'extérieur du groupe des précisions sur son activité¹⁹. On décrit l'omertà, qui interdit à toute personne d'une région dominée par une mafia de parler aux autorités des sujets qui l'intéressent, par la même expression.

Nocivité du silence

La vie sociale valorise la communication. Des théories exposent la nocivité du silence.

- Dans son sens le plus matériel, l'exposition à un silence aussi absolu que possible est une torture par privation sensorielle²⁰ ;
- Le silence est un effet de la censure exercée sur les autres par une personne disposant de la force. La déclaration du roi Louis XV de France imposant la fin des discussions entre le Parlement et l'archevêque de Paris dans la querelle janséniste en 1754 fut connue et citée dans des décisions de justice comme la loi du silence.
- L'option du silence peut être aussi une autocensure. La psychanalyse propose une thérapie fondée sur la parole, dans laquelle le silence est une des expressions de la résistance inconsciente de l'analysant à l'évolution thérapeutique, et quelquefois une manifestation du déni²¹ ;
- Les moralistes réproouvent souvent le silence face à l'erreur ou à l'injustice. « Il est honteux de se taire, et de laisser parler Isocrate », disait Aristote²². Ils réproouvent le mensonge par omission à l'égal du mensonge ordinaire : « le silence est criminel toutes les fois que pour son profit particulier on ne dit pas une chose que ceux à qui on la cache auraient intérêt de savoir²³ » ;

- Les institutions exigent la communication, indispensable pour que les instances responsables soient informées de l'état des choses et puissent prendre les décisions qui justifient l'existence de l'organisation sociale. Ceux qui occupent, soit actuellement, soit potentiellement, ces positions, rappellent fréquemment la nécessité de « briser la loi du silence »²⁴.

Valorisation du silence

Dans les sociétés où seuls certains ont le droit à la parole, le silence signale un statut inférieur²⁵. L'obligation de parler, pour les autres, leur fait parfois considérer le silence comme « le repos de l'âme²⁶ ». Ils peuvent aussi, *taiseux* ou *taciturnes*, faire en refusant d'opiner du silence un usage expressif en laissant à leurs contemporains le soin de juger de la signification de leur attitude²⁷. Dans l'épisode du retour de Varennes en 1791, le silence demandé au peuple au passage du roi fugitif marque un renversement de la hiérarchie politique²⁸. S'abstenir d'acclamer le roi était un acte de censure : « Le silence du peuple est la leçon des rois », disait-on depuis plusieurs années²⁹.

En opposition à la « vanité du monde », des courants religieux monastiques — chrétiens, hindouistes, bouddhistes, taoïstes — pratiquent l'ascèse et entendent se retirer le plus possible de la vie sociale, et pratiquer la méditation dans le silence monastique. En particulier certains ordres monastiques catholiques comme les trappistes (Cisterciens) intègrent dans leur règle monastique une règle de modération de la parole qu'on appelle souvent le *vœu de silence*³⁰.

Prenant le contrepied de l'opinion commune sur le *droit à la parole*, qui en fait un bien commun ou un privilège d'expert, un courant de réflexion non catholique valorise de même le silence et la réserve³¹. Ce développement de la mise en garde proverbiale — « la parole est d'argent, mais le silence est d'or » — rejoint le conseil du courant philosophique et éducatif qui prône avec Sénèque le contrôle de soi et la censure des instincts : « imposer le silence à ses passions³² ».

On peut classer dans la même catégorie les réflexions qui s'élèvent contre les excès de la rhétorique et le bavardage dans la tradition classique, et, dans le monde contemporain, celles qui préconisent une pause dans le flux médiatique incessant de la société du spectacle³³.

L'*écoute du silence* est un oxymore qui indique l'attention extrême et la préoccupation du détail :

« Entends ce bruit fin qui est continu, et qui est le silence. Écoute ce qu'on entend lorsque rien ne se fait entendre. »

— Paul Valéry, *Tel quel II*, 1943, p. 118

Le silence au-delà des limites de la parole

À l'issue de son *Tractatus logico-philosophicus*, Ludwig Wittgenstein conclut « Ce dont on ne peut parler, qu'on se taise à ce sujet³⁴ ». Le silence apparaît ici comme un *devoir* quand on aborde des propositions indécidables.

Cette conception n'est pas particulière à la culture européenne. Dans les Entretiens de Confucius, celui-ci refuse de parler de sujets inconnaissables comme la vie après la mort³⁵.

Le silence opposé à l'agitation

Lorsque les autorités se trouvent confrontés à une agitation spectaculaire, elles font souvent appel au concept de majorité silencieuse, pour rappeler le fait que la plupart des gens n'expriment pas volontiers leurs choix ou leurs opinions, voire qu'elles ne se permettent pas d'en avoir.

Neurosciences

Le silence, dans tous les sens que ce mot a pris, est un objet d'étude pour les neurosciences.

Chez l'être humain, les effets du bruit sur l'activité cérébrale ont depuis longtemps fait l'objet d'études. Elles montrent que le silence diminue le niveau de l'hormone du stress, le cortisol.

Le son qui se qualifie, du point de vue « mental », comme silence, a bien sûr un niveau faible, mais aussi des caractères particuliers, comme l'ambiance calme d'une forêt loin de la ville. La musique, que beaucoup utilisent pour échapper au bruit, n'a pas l'effet qu'ont ces « petits bruits »³⁶.

L'abstention de la parole entraîne la dominance de régions du cerveau ordinairement soumises au cortex préfrontal ; d'une part, cette situation stimule la créativité, d'autre part, elle entraîne souvent une rêverie dont les effets sont contrastés. Les réminiscences qui se produisent dans ce silence stimulent la mémoire, mais laissent libre cours aux obsessions. Ces phénomènes se retrouvent dans les résultats de la surveillance de l'activité cérébrale par l'électro-encéphalogramme et l'imagerie médicale. Le silence est indispensable à l'écoute, et non seulement le silence de la voix, mais encore le silence intérieur, qui se manifeste par un délai avant que l'on puisse répondre ; une réponse immédiate témoigne du fait qu'on n'écoutait pas, mais qu'on préparait ce qu'on allait dire³⁷.

Les études sur le silence et l'écoute ont amené des scientifiques à explorer la méditation, que plusieurs traditions religieuses exaltent dans le monde. Ils concluent que cet exercice entraîne effectivement une modification positive durable du fonctionnement cérébral, favorisant le changement de mode entre l'activité du cortex préfrontal, qui manifeste l'attention soutenue, et celle du « réseau par défaut » distribué sur chaque hémisphère cérébral, actif lors du « vagabondage cérébral ». La pratique de la méditation favorise le développement d'un troisième réseau, le « réseau de la saillance, parfois appelé aussi réseau réticulé activateur » qui réoriente l'activité mentale vers ce qui est important³⁸.

Annexes

Bibliographie

- Philippe Breton et David Le Breton, *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, Toulouse, Erès-Arcanes, 2012
- Catherine Chabert, *Le silence des émotions : Clinique psychanalytique des états vides d'affects*, Paris, Dunod, 2013

- Alain Corbin, *Histoire du silence : De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016
- Jean-Michel Delacomptée, *Petit éloge des amoureux du silence*, Paris, Gallimard, 2011
- Michel Laroche, *La voie du silence : Dans la tradition des pères du désert*, Paris, Albin Michel, 2010.
- David Le Breton, *Du silence : essai*, Paris, Métailié, 1997, 283 p. (ISBN 978-2-86424-256-7)
- Michel Le Van Quyen, *Cerveau et silence*, Paris, Flammarion, 2019
- Émile Moulin, *Le silence : étude morale et littéraire*, Montauban, impr. de Forestié, 1885 (lire en ligne (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5507430w.r=.langFR)).
- Juan-David Nasio (dir.), *Le silence en psychanalyse*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2001
- Max Picard, *Le monde du silence*, Paris, Éditions La Baconnière, 2019 (1^{re} éd. 1948) (première édition française PUF 1953).
- La revue *Sigila* a consacré son numéro 29 (2012) au thème du silence.
- Marc de Smedt, *Éloge du silence*, Paris, Albin Michel, 1989.
- Robert Tirvaudey, *Les mots du silence*, Paris, Mon petit éditeur, 2010
- Jacques Vigne, *La mystique du silence*, Paris, Albin Michel, 2003.
- Stéphane Breton, *Penser le silence*, Éditions de l'Aube, 2022.

Articles connexes

Sur les autres projets Wikimedia :



silence, sur le Wiktionnaire (*thésaurus*)

- Bruit
- Secret

Notes et références

- Fresque copte du VIII^e siècle provenant du site de la cathédrale de Faras (Soudan), exposée au Musée national de Varsovie.
- En France, ces zones sont prévues par l'Art. L-572-6 du code de l'environnement.
- Jérôme Sueur, *Histoire naturelle du silence*, Actes Sud, coll. « Mondes sauvages », 2023 (ISBN 978-2-330-15009-9), p. 43.
- Sueur 2023, p. 91.
- Mario Rossi, *Audio*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2007, 1^{re} éd., p. 126-127.
- Le Van Quyen 2019, p. 70.

7. (en) Ana G. Pereira et Matheus Farias, « Thalamic, cortical, and amygdala involvement in the processing of a natural sound cue of danger », *Plos One*, PLOS Biology, 12 mai 2020, e3000674 (ISSN 1545-7885 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1545-7885>), DOI 10.1371/journal.pbio.3000674 (<https://dx.doi.org/10.1371/journal.pbio.3000674>), lire en ligne (<https://dx.plos.org/10.1371/journal.pbio.3000674>), consulté le 24 mai 2020) ; pour les rats, (en) Ana G. Pereira et Andreia Cruz, « Silence resulting from the cessation of movement signals danger (<https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0960982212006604>) », sur *Current Biology*, août 2012 (DOI 10.1016/j.cub.2012.06.015 (<https://dx.doi.org/10.1016/j.cub.2012.06.015>), consulté le 24 mai 2020), R627–R628. Le Breton 1997, p. 153 cite le témoignage de Richard Byrd dans l'Arctique.
8. (en) R.L. Brewster, *Telecommunications technology*, Chichester, UK, Ellis Horwood, 1986, p. 57.
9. Le Breton 1997, p. 27-31.
10. Erwin Goffman (trad. de l'anglais par Alain Kihm), *Les rites d'interaction* [« Interaction ritual »], Paris, Minuit, 1974, p. 102
11. Goffman 1974, p. 107.
12. Le Breton 1997, p. 35-60.
13. Eriko Thibierge-Nasu, « Le silence / shizukesa », *La revue lacanienne*, n° 3, 2009, p. 22-25 (lire en ligne (<https://www.cairn.info/revue-la-revue-lacanienne-2009-1-page-22.htm>)).
14. Trésor informatisé de la langue française (<http://atilf.atilf.fr>).
15. Aristote, *La politique* (lire en ligne (https://fr.wikisource.org/wiki/La_Politique/Livre_III)), Livre 3, Chapitre 2, paragraphe 10

« Un homme paraîtrait lâche, s'il n'était brave que comme l'est une femme brave ; une femme semblerait bavarde, si elle n'était réservée qu'autant que doit l'être l'homme qui sait se conduire. C'est ainsi que dans la famille les fonctions de l'homme et celles de la femme sont fort opposées, le devoir de l'un étant d'acquiescer, et celui de l'autre de conserver. »
16. Paul de Tarse, *Timothée*, 2, 13 cité par Le Breton 1997, p. 32.
17. Marys Renné Hertiman et Élise Huchet, « Silence », *Dictionnaire du genre en traduction / Dictionary of Gender in Translation / Diccionario del género en traducción*, 5 janvier 2023 (lire en ligne (<https://worldgender.cnrs.fr/notices/silence/>)) ; Marys Renné Hertiman, « L'empiètement discursif : formes et mécanismes d'un processus hégémonique », *Sociocriticism*, XXXV-2 | 2021, 20 juillet 2021 (URL : <http://interfas.univ-tlse2.fr/sociocriticism/2987>)
18. Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Essais » (n° 461), 2001.
19. À propos de l'obligation de réserve des francs-maçons, Jacques Joel, *Le Silence des Apprentis*, Maison De Vie, 2007.
20. Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes : Psychologie de la torture*, Paris, Odile Jacob, 1999 (lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=SUzZJEU-w14C&pg=PA11&dq=privation+se nsorielle>)), p. 31, 153sq.
21. Nasio 2001 ; Chabert 2013 ; non sans ambiguïté, car il n'y a pas de silence mental (Le Breton 1997, p. 135-146).
22. D'après Cicéron, *De Oratore* ; reprenant un vers de Sophocle dans *Philoctète*, en substituant Isocrate aux barbares.
23. Cicéron, *Des devoirs* III, 12.

24. entre mille exemples —Huffington Post, « Bizutage, week-end d'intégration : ces victimes qui veulent briser la loi du silence » (https://www.huffingtonpost.fr/2013/09/28/bizutage-week-en-d-integration-pourquoi-les-victimes-se-taisent_n_3996527.html), 28 septembre 2013. — Sénat français, « Maltraitance envers les personnes handicapées : briser la loi du silence » (<http://www.senat.fr/rap/r02-339-1/r02-339-16.htm>), rapport de MM. Jean-Marc Juilhard et Paul Blanc, 2003 — Eurosport « Jan Ullrich critiqué pour son refus de briser le silence » (http://www.eurosport.fr/cyclisme/jan-ullrich-critique-pour-son-refus-de-briser-le-silence_sto3588787/story.shtml), 23/01/2013.
25. Moulin 1885, p. 12 donne l'exemple de la Rome antique où le *silentarius* était chargé d'empêcher la parole des esclaves et prolétaires.
26. Bacon *apud* Moulin 1885, p. 19. Bacon, en conclusion du chapitre sur la rhétorique de son *Instauratio Magna* (Livre VI, chap. III), donne sous le titre « *Exemples du pour et du contre* » une série de lieux communs pour que ceux qui cultivent l'art de convaincre aient, selon le mot de Cicéron, de quoi « s'approvisionner ». Dans la section n° 31, « Du babil » on trouve (en) « Silence is the sleep that nourishes wisdom », « Le silence est une espèce de sommeil qui nourrit la prudence » dans la plus exacte traduction Lasalle vol. 3 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k93946b>). Sept lieux sont favorables au *babil*, cinq au silence. Voir aussi n° 28 « De la discrétion », qui concerne le secret.
27. Le Breton 1997, p. 60-64 ; Cicéron, *Orator* ; Moulin 1885, p. 20.
28. Retour de la famille royale à Paris, le 25 juin 1791 : le peuple gardait un profond silence (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6947804j>).
29. (en) Theo Jung,, « Le silence du peuple: The Rhetoric of Silence during the French Revolution », *French History*, vol. 31, n° 4, 2017, p. 440-469 (lire en ligne (<https://doi.org/10.1093/fh/crx062>)).
30. Laroche 2010.
31. Moulin 1885 ; Smedt 1989 ; Le Breton 1997 ; Vigne 2003 ; Delacomptée 2011.
32. Moulin 1885, p. 8, 24sq, 60.
33. Breton et Le Breton 2012 ; Hanus et Nazarova 2013.
34. Proposition 7, « Wovon man nicht sprechen kann, darüber muss man schweigen », dans la traduction de Pierre Klossowski (Paris:Gallimard, coll. Tel n°109, p. 107).
35. Simon Leys, *Une introduction à Confucius* (<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communication/s/leys041195.pdf>), [PDF], p. 16.
36. Le Van Quyen 2019, p. 61-110.
37. Le Van Quyen 2019, p. 113-167.
38. Le Van Quyen 2019, p. 195-222.